

# [Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **7 (1936)**

Heft 5

PDF erstellt am: **09.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# Les Intérêts Économiques du Jura

BULLETIN DE L' A. D. I. J.

PARAISANT TOUS LES DEUX MOIS

Secrétariat et administration : M. R. STEINER Delémont — Tél. 383/4	Présidence de l'A.D.I.J. : M. F. REUSSER Moutier — Tél. 94.007	Caissier de l'A.D.I.J. : M. H. FARRON Delémont — Tél. 161
--	--	---

Compte de chèques postaux : IVa 2086, Delémont. — **Abonnement annuel** : fr. 3.— ;  
le numéro : fr. 0.50.— **Annonces** : S'adresser à l'Imp. du « Démocrate », Delémont. Tél. 51.

## SOMMAIRE :

LES REMANIEMENTS PARCELLAIRES par M. Ernest Löffel, ing. agron. Delémont.  
COMMUNICATIONS OFFICIELLES. — BIBLIOGRAPHIE.

## Les remaniements parcellaires <sup>1)</sup>

La situation économique actuelle oblige l'homme à rechercher tous les moyens susceptibles d'en atténuer les effets néfastes. L'agriculture suisse, tout comme le commerce et l'industrie a subi, et subit quotidiennement encore, les assauts de la crise. Les régions montagneuses, les villages, les hameaux et les fermes éloignés des centres de consommation et dépourvus de moyens de communication rapides souffrent particulièrement de la situation de l'heure présente. Le Jura pour une bonne part appartient à cette zone peu privilégiée.

*Autrefois*, lorsque la situation en agriculture devenait difficile les économistes et les techniciens engageaient le paysan à produire plus à l'unité de surface. Par la mise en valeur de terres incultes, par des drainages, par un emploi considérable d'engrais et de fourrages concentrés, en un mot par une *intensification* dans l'exploitation on arrivait en agriculture à augmenter sensiblement les rendements du domaine. Les pouvoirs publics secondaient les efforts individuels et collectifs dans cette voie.

*Aujourd'hui* la situation a complètement changé, au siècle de la surproduction et du stockage il n'est plus possible de résoudre le problème par une simple intensification de la production, c'est devenu un palliatif ; dans certains cas même une augmentation de la production peut aggraver la situation. Le relèvement des prix des produits serait indiscutablement pour l'agriculture un moyen sûr pour le rétablissement de l'équilibre financier, mais cette opération appliquée seule aurait un effet inversement

1) Exposé présenté par M. E. Löffel, ing. agron., à l'Assemblée publique de l'A. D. I. J. du 4 avril 1936, à Delémont.